

Août 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGENÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Septième session

Rome, 24-26 octobre 2012

ÉLABORATION DU DEUXIEME RAPPORT SUR L'ETAT DES RESSOURCES ZOOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 – 3
II. PROPOSITION RELATIVE AU CALENDRIER, À LA PORTÉE ET AU CONTENU DU DEUXIÈME RAPPORT	4 – 6
III. LE PROCESSUS PRÉPARATOIRE	7 – 11
IV. RESSOURCES NÉCESSAIRES.....	12 – 13
VI. ORIENTATIONS DEMANDÉES	14

Tableau

- 1 Activités principales et budget proposés pour le processus préparatoire et pour la rédaction et la publication du deuxième rapport (mai 2013-mai 2015, milliers d'USD)

Figure

- 1 Élaboration du deuxième rapport sur l'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde – liste des tâches avec calendrier et durée.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

ÉLABORATION DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

I. INTRODUCTION

1. En 2007, la FAO a rendu public son premier rapport sur l'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*¹. La Conférence, à sa trente-quatrième session de novembre 2007, a salué en ce document la première évaluation complète, à l'échelle mondiale, de l'état des ressources zoogénétiques². Et, lorsqu'elle a adopté son Programme de travail pluriannuel 2013-2021³, à sa treizième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est convenue de présenter officiellement le deuxième rapport de la série en 2017, à sa seizième session ordinaire.
2. Le deuxième rapport est conçu comme une mise à jour du premier. De même que la précédente édition jetait les bases du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*⁴, il pourrait guider l'actualisation de celui-ci, activité que prévoit également le Programme de travail pluriannuel⁵. L'élaboration du deuxième rapport contribuera également à renforcer les capacités techniques des différentes parties prenantes.
3. Le présent document propose un calendrier pour l'élaboration de ce document, en précise la portée et le contenu, donne des indications pratiques pour son élaboration et précise les ressources nécessaires.

II. PROPOSITION RELATIVE AU CALENDRIER, À LA PORTÉE ET AU CONTENU DU DEUXIÈME RAPPORT

4. L'ordre du jour de la seizième session ordinaire de la Commission s'annonce chargé, avec notamment l'examen et l'adoption de trois rapports mondiaux sur l'état des ressources⁶. Partant, le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander que le deuxième rapport soit présenté à sa quinzième session ordinaire. Compte tenu des procédures d'établissement de rapports en vigueur dans ce secteur, il apparaît en effet tout à fait possible de rendre ce document public avec deux ans d'avance. En décider ainsi permettrait à la Commission de mieux répartir sa charge de travail et d'axer sa quinzième session sur ledit rapport.
5. L'élaboration du deuxième rapport devrait suivre un processus aussi simple et efficace que possible et il conviendrait donc de réduire au minimum les obligations de notification imposées aux pays. L'accent devrait être mis sur les évolutions depuis l'établissement du premier rapport et sur la poursuite de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, en particulier au niveau national.
6. Il est proposé de conserver le canevas du premier rapport, de sorte à l'actualiser en mettant parallèlement en exergue les problématiques nouvelles. Le deuxième rapport comprendrait une version actualisée du rapport biennal de la FAO sur l'état et les tendances des ressources zoogénétiques⁷, décrirait les évolutions observées depuis 2007 dans la capacité des pays à gérer ces ressources et recenserait les principaux progrès enregistrés depuis cette date sur le plan des connaissances scientifiques. La structure suivante est envisagée:

¹ <http://www.fao.org/docrep/011/a1250f/a1250f00.htm>.

² C 2007/REP, Résolution 12/2007.

³ CGRFA-13/11/Rapport, Annexe F.

⁴ <http://www.fao.org/docrep/010/a1404f/a1404f00.htm>.

⁵ CGRFA-13/11/Rapport, Annexe F.

⁶ *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, l'État des ressources génétiques aquatiques dans le monde* et le deuxième rapport sur l'*État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

⁷ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 38.

Partie 1. L'état de la biodiversité de l'agriculture dans le secteur de l'élevage – il est proposé de renommer cette partie « L'état de la diversité de l'élevage ».

- Sections A, C, D, E et F – mettre à jour en se fondant sur les connaissances acquises depuis 2007.
- Section B: État des ressources zoogénétiques – remplacer par le rapport sur l'état et les tendances (2014).

Partie 2. Évolutions du secteur de l'élevage – à mettre à jour.

Partie 3. L'état des capacités dans la gestion des ressources zoogénétiques.

- Section A: Institutions et acteurs impliqués – ce thème a été analysé en détail en 2007; il est proposé de remplacer cette section par une autre consacrée aux progrès dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* aux niveaux national, régional et mondial.
- Section B: Programmes structurés de sélection – des données doivent être recueillies auprès des pays afin d'actualiser cette section.
- Section C: Programmes de conservation – idem.
- Section D: Biotechnologie reproductive et moléculaire – idem.
- Section E: Législation et réglementation – à actualiser; des données doivent être recueillies à cette fin auprès des pays pour la sous-section sur la législation et les politiques nationales.

Partie 4. L'état de l'art de la gestion des ressources zoogénétiques – à actualiser à la lumière des connaissances acquises depuis 2007.

Partie 5. Besoins et défis pour la gestion des ressources zoogénétiques – à mettre à jour en fonction des autres parties actualisées du deuxième rapport.

III. LE PROCESSUS PRÉPARATOIRE

7. Dans le cadre de l'élaboration du deuxième rapport, on veillera à ce que les exigences de notification imposées aux pays restent raisonnables. Il leur sera ainsi demandé de communiquer une quantité limitée d'informations en employant les formulaires électroniques prévus à cet effet, semblables à ceux utilisés pour les rapports sur l'avancement de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. La nature des données transmises et les modalités utilisées devront permettre à la FAO de les gérer, de les analyser et de les présenter d'une manière économe en temps et en ressources. La *figure 1* présente les grandes étapes du calendrier d'élaboration du deuxième rapport.

8. Le premier rapport se fondait principalement sur une série de rapports nationaux⁸ que les pays avaient établis en suivant des directives spécifiques⁹. Or, suite à l'adoption du *Plan d'action mondial*, la Commission a adopté des directives pour la *préparation de stratégies et plans d'action nationaux pour les ressources zoogénétiques*¹⁰ et encouragé les pays à en tirer le meilleur parti. Ces derniers se situent aujourd'hui à des stades différents dans l'élaboration de ces documents. Il est donc proposé de les inviter à soumettre ou mettre à jour des rapports intérimaires nationaux sur la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* plutôt qu'à établir des rapports nationaux détaillés¹¹. Il est suggéré à cet égard de suivre la présentation employée dans le *rapport synthétique intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (2012)*¹² en ajoutant quelques questions complémentaires afin d'améliorer la couverture des indicateurs. Il est également proposé d'inviter les pays à utiliser, dans les rapports intérimaires nationaux, des questionnaires sur les problématiques

⁸ <http://www.fao.org/docrep/011/a1250f/a1250f00.htm>

⁹ <http://dad.fao.org/cgi-bin/getblob.cgi?sid=-1,50006167>

¹⁰ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 41.

¹¹ CGRFA/WG-AnGR-7/12/Inf.3 Rapport intérimaire de synthèse sur la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques - 2012*.

¹² CGRFA/WG-AnGR-7/12/Inf.3

nouvelles non encore visées par le *Plan d'action mondial* et donc non encore intégrées au questionnaire employé en 2012. De plus, le questionnaire permettra aux pays de donner des informations sur les obstacles auxquels il conviendrait de s'atteler pour mettre à jour le *Plan d'action mondial*. En outre, un deuxième formulaire serait préparé en vue de recueillir les données nécessaires pour actualiser la Partie 3 (L'état des capacités dans la gestion des ressources zoogénétiques), les sections B à E et, éventuellement, les données demandées au secteur des ressources zoogénétiques en vue de la rédaction de *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Compte tenu du peu de temps disponible pour élaborer le deuxième rapport, les pays sont invités à communiquer leur contribution en anglais, français ou espagnol, si besoin en en fournissant gracieusement une traduction. Sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires, il est également proposé que la FAO lance une série d'études thématiques sur les problématiques nouvelles et les questions de mise en œuvre du *Plan d'action mondial* nécessitant une attention particulière immédiate. Plusieurs sujets sont envisagés, tels que le changement climatique; les technologies génétiques; les régimes, produits et marchés durables; la sécurité alimentaire; les protocoles bioculturels (communautaires); l'interdépendance des pays; l'accès et le partage des avantages et le brevetage.

9. Les Coordonnateurs nationaux pour la gestion des ressources zoogénétiques et les Comités consultatifs nationaux seront chargés de recueillir les données nationales et de faire rapport à la FAO, avec le concours des parties prenantes nationales et internationales. La FAO apportera son aide en organisant des ateliers régionaux et sous-régionaux de renforcement des capacités concernant l'application des directives techniques adoptées par la Commission¹³ – en fonction des demandes des pays – et l'utilisation du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS).

10. Il est proposé d'utiliser le Réseau sur la diversité des animaux domestiques (DAD-Net)¹⁴ et la revue *Ressources génétiques animales*¹⁵ afin d'informer régulièrement les parties prenantes sur l'établissement des rapports et d'encourager l'échange de renseignements entre pays et régions. DAD-Net pourrait également servir à recueillir des informations qui seraient utilisées ensuite pour rédiger les études thématiques proposées.

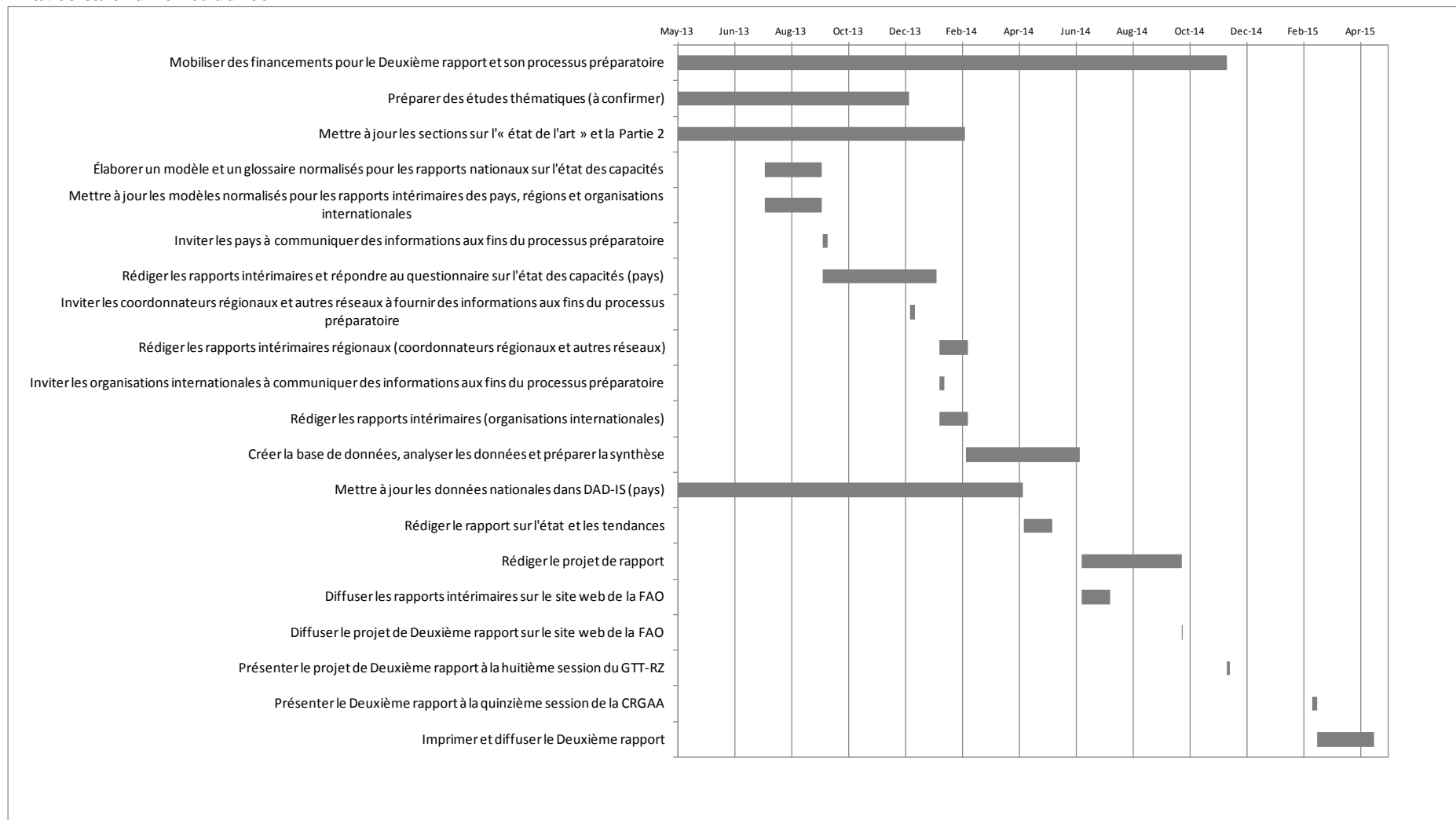
11. Le second rapport serait publié en 2015, après examen et adoption. Il est proposé d'en établir une version « en bref ».

¹³ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 79, et CGRFA-13/11/Rapport, paragraphe 41.

¹⁴ <https://listserv.fao.org/cgi-bin/wa?A0=DAD-Net-L>.

¹⁵ <http://journals.cambridge.org/action/displayJournal?jid=AGR>.

Figure 1. Élaboration du deuxième rapport sur l'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde – liste des tâches avec calendrier et durée



IV. RESSOURCES NÉCESSAIRES

12. Il convient de disposer de ressources humaines et financières adéquates pour établir le deuxième rapport. Il est proposé de couvrir les coûts par des fonds du Programme de travail et budget ordinaire et par des ressources extrabudgétaires, selon la répartition proposée au Tableau 1. Les principaux postes de dépenses à financer sont les suivants:

- la nomination d'un fonctionnaire chargé de coordonner les activités présentées dans ce document et d'établir un dialogue constant avec les parties prenantes (voir également la figure 1);
- la création, au sein du centre de coordination mondial, d'une équipe spéciale chargée d'élaborer les questionnaires, de colliger et d'analyser les données et informations, de présenter les résultats, d'élaborer les versions préliminaires et finales des chapitres du deuxième rapport et de coordonner les études thématiques,
- la maintenance de DAD-IS, qui revêt une importance majeure si l'on veut que les coordonnateurs nationaux puissent mettre à jour leurs données nationales sur les ressources zoogénétiques et pouvoir actualiser ainsi le rapport sur l'état et les tendances.

13. Les délais étant très serrés, plusieurs fonctionnaires supplémentaires de grande expérience doivent être mobilisés: un coordinateur (P-5, 20 mois), un éditeur (P-3, 20 mois) et un développeur et programmeur de systèmes d'information (P-3, 20 mois). Ils devraient être disponibles dès que possible, leur mission devant débiter de préférence en mai 2012. Le Secrétariat contribuera à hauteur de 30 pour cent aux ressources requises et affectera le personnel comme suit: 6 mois pour le chef du service des ressources zoogénétiques, 20 mois pour les spécialistes de la production animale et 12 mois pour le personnel de soutien. 1,1 million d'USD sont nécessaires pour pouvoir mobiliser immédiatement le personnel supplémentaire et mettre en œuvre le processus préparatoire.

Le *Tableau 1* estime les coûts des tâches à entreprendre pour rédiger et publier le deuxième rapport.

Tableau 1: activités principales et budget proposés pour le processus préparatoire et pour la rédaction et la publication du deuxième rapport (mai 2013-mai 2015¹⁶, milliers d'USD)

	Programme ordinaire ¹⁷	Ressources extra-budgétaires	Total
Mobilisation des financements pour le processus et le rapport et lancement du processus	106	0	106
Coordination de la mise à jour des sections sur l'« état de l'art »	18	59	77
Coordination du processus de notification et des communications	9	423	432
Analyse des données et préparation d'une synthèse	46	59	105
Maintenance et modération de DAD-IS	65	206	271
Élaboration et publication du rapport sur l'état et les tendances	46	29	75
Publication des rapports intérimaires sur le site web de la FAO	28	0	28
Élaboration et diffusion du deuxième rapport	46	177	223
Élaboration du deuxième rapport à l'intention du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (GTT-RZ), pour examen à sa huitième session	14	29	43
Élaboration du deuxième rapport à l'intention de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, pour examen à sa quinzième session	14	15	29
Publication du rapport et de sa version « en bref »	55	75	130
Présentation officielle du deuxième rapport (stratégie de communication)	28	10	38
Total	475	1082	1557

V. ORIENTATIONS DEMANDÉES

14. Le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander à la Commission:
- d'inviter la FAO à présenter le deuxième rapport sur l'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* à la quinzième session ordinaire de la Commission et à modifier en conséquence le programme de travail pluriannuel et son plan de mise en œuvre;
 - de demander qu'un projet de deuxième rapport soit présenté pour examen à la huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (GTT-RZ);
 - d'appeler tous les Membres de la FAO et les mécanismes, fonds et organes internationaux compétents à accorder immédiatement la priorité et l'attention qu'il convient à l'allocation effective de ressources prévisibles et approuvées pour l'élaboration du deuxième rapport sur l'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*;
 - de demander à la FAO de maintenir et de développer le DAD-IS et de souligner la nécessité pour les pays de mettre à jour régulièrement les données et informations nationales qui y figurent;
 - d'appeler tous les Membres de la FAO et les organisations internationales à poursuivre la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* et à fournir en temps voulu les informations nécessaires à l'élaboration du deuxième rapport sur l'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

¹⁶ Dans l'hypothèse où la quinzième session ordinaire de la Commission aura lieu en février 2015.

¹⁷ Estimation de la contribution du programme ordinaire au processus préparatoire et au deuxième rapport, couvrant principalement les salaires du personnel du cadre organique et des services généraux.